

RGE Mode d'emploi « Reconnu Garant de l'Environnement »

Que signifie RGE ? et quelles sont les entreprises concernées ?

RGE est un signe de qualité, pour identifier les entreprises compétentes

- ✿ Réalisant des travaux pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments
- ✿ Et/ou installant des équipements utilisant des énergies renouvelables

Quel intérêt pour une entreprise d'être qualifiée RGE ?

- ✿ Vous faites profiter vos clients particuliers des aides financières publiques conditionnées par la qualification RGE de l'entreprise : Certificat d'Economie d'Energie et depuis le 1/1/15, Eco-prêt à taux zéro et Crédit d'Impôt Transition Énergétique
- ✿ Vous pouvez répondre aux « appels d'offres RGE » des Marchés Publics (éco-conditionnalité)
- ✿ Vous apportez à vos clients des garanties de qualité et de performance des travaux réalisés (économie d'énergie, confort, valeur augmentée du bien, respect de l'environnement)

Comment obtenir une qualification RGE ?

1. En fonction de votre activité, vous choisissez la qualification la plus adaptée*, parmi Qualit'EnR, Qualibat, Eco-artisan, Les Pros de la performance énergétique, QualifElec, Certibat, ou NF HQE

✎ Pour vous aider, consultez la liste des qualifications RGE par catégorie de travaux sur le site : www.ademe.fr/rge-liste-qualifications-certifications-domaine-travaux

2. Vous formez au moins un référent RGE (le choix de la formation dépend de la qualification choisie*)

Par exemples :

- ✿ pour l'installation de Pompes à Chaleur
→ Vous pouvez opter pour une qualification et formation Qualit'PAC
- ✿ pour les appareils bois indépendants ou hydrauliques (inserts, poêles, chaudières, cuisinières...)
→ Qualit'Bois
- ✿ pour les chauffe-eau solaires individuels
→ Qualit'Sol
- ✿ pour les panneaux solaires photovoltaïques raccordés au réseau
→ Qualit'PV

3. Vous déposez un dossier administratif de qualification RGE*, valable 4 ans

4. Vous serez référencé sur le site d'information des particuliers :

www.renovation-info-service.gouv.fr

* : pour l'installation d'énergies renouvelables,

→ consultez le guide des qualifications Qualit'EnR

→ et pré-réservez une formation Qualit'EnR en Lorraine

sur www.praxibat-lorraine.fr, au 03 83 55 65 60 ou par mail : contact@praxibat-lorraine.fr

